

Réf: Dossier N° 009886

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIGER-AGRO »

Siège social Abidjan, Adjamé, WILLIAM-VILLE,lot 430,ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIGER-AGRO »

Objet : l'importation et l'exportation de produits agro-alimentaires

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, WILLIAM-VILLE,lot 430,ilot 13

Dirigeant(s) : M RHISSA MOHAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03599 du 04/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19970/GTCA/RC/2021 du 04/08/2021

